

Les « très petits bronzes » de la Marseille grecque

Jean-Albert Chevillon

Chercheur indépendant

Résumé : D'infimes fractions, que l'on qualifie de « très petits bronzes », ont été recensées au sein du monnayage hellénistique de la cité grecque de Massalia (Marseille). Plusieurs émissions vont se succéder, sur des volumes, au moins pour certains, très importants. Dotées, à l'avvers, d'une tête laurée d'Apollon, on trouve, sur l'autre face, un taureau « sacrifié » ou, plus rarement, un trépied. Jusqu'à aujourd'hui, les quelques études sur ce thème positionnaient ce monnayage du milieu du II^e à la 1^{ère} partie du I^{er} av. n. è. Nous proposons désormais d'avancer le début de la frappe de ces divisions au dernier quart du III^e s. av. n. è. Cette étude systématique, nous amène à dresser une approche typochronologique de ces diverses séries, souvent non référencées, avec un éclairage particulier sur une variété qui reprend, à l'avvers, la tête de Lacydon que l'on trouve sur l'obole massaliète.

Mots-clés : *Massalia (Marseille), époque hellénistique, « très petits bronzes ».*

Title : The 'Very Small Bronzes' of Greek Marseille

Abstract: A large number of tiny bronze coins (the « très petits bronzes ») have been identified within the Hellenistic coinage of the Greek city of Massalia (Marseille). There are many issues, some very large. All carry a laureate head of Apollo on the obverse, and on the reverse a 'sacrificial' bull, or more rarely a tripod. Little attention has to date been paid to these coins, many of which have until now not been described, and it has usually been assumed that they date from about the middle of 2nd to first half of the 1st century BC. However, our systematic typological and chronological approach to the different series shows that this coinage began in the third quarter of the 3rd century BC. We pay particular attention to the issue that uses the head of Lacydon that is found on the Massaliot obol.

Keywords: *Massalia (Marseille), Hellenistic period, « très petits bronzes ».*

Longtemps passés inaperçus en raison de leur taille réduite, bien que déjà observés par les savants numismates du XIX^e s.¹, les très petits bronzes « au taureau » furent principalement mis en évidence par l'archéologie qui a confirmé l'existence, sur plusieurs sites du Sud-Est de la Gaule, de ce type de monnaies parfois nommées « micro-bronzes »².

Une avancée déterminante sur ce thème fut effectuée en 1980 et 2001 par L. Chabot, à partir d'un nombre important de spécimens découverts en fouilles sur l'oppidum de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau, B.-du-Rh.)³. Une présentation générale de ces frappes a été faite par M. Feugère et M. Py, en 2011, dans leur *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne*

¹ (De) LAGOY 1845, p. 6, n° 7, pl. II. Il s'agit du TPB « au trépied » BN 1967 (GAU-1988). CARPENTIN 1863, p. 389-390, pl. XX, 11.

² MAUREL 2016, p. 180.

³ CHABOT 1980 ; CHABOT 2001, p. 6-11 (49 très petits bronzes « au taureau » ont été trouvés sur l'oppidum de La Cloche (poids entre 0,16 g et 0,53 g). Le nombre très limité de liaisons de coins confirme l'important volume initial de ces minuscules monnaies.

(*DICOMON*)⁴. On y distingue principalement une série avec la tête à droite (PBM-97) et une autre avec la tête à gauche (PBM-98) que les auteurs datent, d'après les contextes, de la seconde partie du II^e siècle et de la première partie du I^{er} siècle av. n. è.⁵

En 2022, M.-L. Le Brazidec et J.-A. Chevillon confirment l'existence de deux séries distinctes de très petits bronzes massaliètes avec, au revers, un trépied⁶.

Une approche, plus globale, de ces infimes fractions, qualifiées par L. Chabot de *kollyboi*⁷ – terme qui peut être interprété, entre autres, comme le plus petit élément d'un système monétaire dans le monde grec⁸ – nous permet aujourd'hui de mettre en lumière l'existence d'un premier groupe de « très petits bronzes », associé à la frappe du grand bronze d'un peu plus de 10 g et de ses fractions émis au cours du dernier quart du III^e s. av. n. è.

GROUPE 1 (variété 1) : les « très petits bronzes » de Massalia à la grosse tête d'Apollon à g. / taureau à d. avec symbole au-dessus (palme) et ΜΑΣ, ΜΑΣΣ ou ΜΑΣΣΑ au-dessous.



Fig. 1 (x2)

⁴ FEUGÈRE, PY 2011, p. 144-146 (Dicomon). Une version informatisée (avec mises à jour) de cet ouvrage est accessible sous : <http://syslat.fr/SLC/DICOMON/dicomon> (Dicomon 2).

⁵ FEUGÈRE, PY 2011, p. 145.

⁶ LE BRAZIDEC, CHEVILLON 2022, p. 65-72.

⁷ CHABOT 2001, p. 6.

⁸ TOD 1945, p. 108-116 (une « piécette » pour cet auteur). KROLL 1993, p. 25-26 et 37-38 ; PICARD 1998, p. 10 ; BRESSON 2014, p. 525.

GROUPE 1 (variété 2) : les « très petits bronzes » de Massalia à la grosse tête d'Apollon à d. / taureau à d. avec un symbole au-dessus⁹. Légende au-dessous (ΑΣ visibles).



Fig. 2 (x2)

GROUPE 1 (variété 3) : les « très petits bronzes » de Massalia à la grosse tête d'Apollon à g. / taureau à d. avec légende ΜΑΣ ou ΜΑ au-dessus.



Fig. 3 (x2)



x1



X2

Fig. 4

Le groupe 1 (PBM-98-2)¹⁰ compte 3 variétés. Tous les spécimens attribuables à cet ensemble présentent à l'avvers une tête d'Apollon de grande taille qui caractérise ces très petits bronzes

⁹ Difficilement identifiable, le motif bien présent au-dessus du taureau sur cette variété pourrait correspondre à une éventuelle massue ou à un symbole proche dans sa forme. Au droit, la tête à la chevelure lisse ne présente pas de longues mèches dans le cou.

¹⁰ FEUGÈRE, PY 2011, p. 144-145 (Dicomon).

« anciens ». La tête est orientée à gauche sur la variété 1 (Fig. 1)¹¹ et sur la variété 3 (Fig. 3)¹², alors qu'elle est à droite sur la variété 2 (Fig. 2)¹³. Cette évocation de l'une des trois divinités poliade de Massalia, avec Artémis et Athéna, est traitée avec une large couronne de laurier et de longues mèches ondulées tombant sur les épaules dans un style qui est à mettre en équivalence avec celui du grand bronze d'environ 10 g (série GBM-14)¹⁴ (Fig. 4)¹⁵, sans différent au droit, dont la frappe, avec ses divisions, constituera le premier système « complexe » en bronze (Fig. 5).

Au revers, on trouve un taureau « sacrifié »¹⁶ à droite sur une ligne de terre avec la tête de face et la patte avant droite repliée. Un symbole au-dessus (palme ou caducée). Ici, La queue débute par une boucle qui se prolonge horizontalement sur le dos de l'animal. Cet élément, que l'on retrouve sur les premières séries de bronzes évoluera, par la suite, pour d'autres formes¹⁷.

Sous la ligne de terre, la légende ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ apparaît, en légende longue, sur le nominal, puis, pour tenir compte de la largeur des flans, celle-ci se réduit sur les fractions suivantes en ΜΑΣΣΑ, puis en ΜΑΣ, ΜΑΣΣ ou ΜΑΣΣΑ (en très petites lettres) sur les très petits bronzes (Fig. 5). Cercle au pourtour visibles sur certains spécimens (comme on peut le constater sur certains exemplaires étudiés ici).



Fig. 5 (x1)

¹¹ Monnaie 1 : 0,39 g, 9 mm, 11 h, CGB, Live auction, bga_304510. Monnaie 2 : 0,55 g, 10 mm, ép. 1,6 mm, 10 h ; Origine : Lattes ; Inventaire : 2411 (16004-4-1) ; Py 2006, Lattara 19, volume 1, n° 1152, p. 348-349 (palme au-dessus du taureau ?) ; Dicomon : BPM-98-2, p. 145. Monnaie 3 : 0,40 g, 9,03 mm, Poinssignon-numismatique, réf : 136832 (article n° 94449) (palme au-dessus du taureau). Monnaie 4 : 0,52 g, delcampe.net, objet n° #438657559 ; Monnaie 5 : 0,3 g 9 mm, identification-numismatique.com/t3940 ; Monnaie 6 : 0,62 g, MAU.955, Maurel 2016, p. 180 (palme au-dessus ?). Monnaie 7 : 0,19 g, 10-8,1mm, coll. privée (Paris) ; Monnaie 8 : 0,41 g, 9,5-8,7 mm, coll. privée (Paris) (palme ?) ; Monnaie 9 : 0,27 g, 8-6,9 mm, coll. privée (Paris) ; Monnaie 10 : 0,18 g, 8,1-6,9 mm, coll. privée (Paris) (motif au-dessus) ; Monnaie 11 : 0,35 g, 8,80-7,85 mm (La Cloche, 13), Gentric, Vigie, Richard Ralite 2017, n° 994, p. 71 et 115 ; Monnaie 12 : 0,35 g, 7,45-8,45 mm (Baou de St-Marcel, 13), Guichard, Rayssiguier, Chabot, 1988, n° 20, p. 91 (fig. 15) ; Monnaie 13 : 0,32 g, coll. privée. Origine : La Roque-d'Anthéron (B.-du-Rh.). Monnaie 14 : 0,26 g coll. privée (B.-du-Rh.) (monnaie ébréchée). Monnaie 15 : 0,37 g, 9-7 mm, Fouilles du fort Ste-Catherine (Cannes, Alpes-Maritimes). Concernant ce spécimen, qui a été proposé pour correspondre à une obole tardive « au taureau » (Brentchaloff 2005, p. 184), nous constatons que toutes les données actuelles à notre disposition nous amènent à attribuer ce spécimen à ce groupe de très petits bronzes « anciens ». Nous contestons également la présence des lettres D H ? vues devant le taureau qui correspondent, sans nul doute, à la patte, à l'oreille et à la corne de l'animal. Enfin, concernant la possibilité, évoqué par l'auteur, d'un « voile opaque micrométrique de métal noble », nous constatons plutôt que certains spécimens paraissent étamés ce qui peut éventuellement amener à y voir l'apposition d'une pellicule d'argent.

¹² Monnaie 1 : 0,74 g, 11 mm, Lattes, inventaire : 2048, datation stratigraphique (-150/-125) (Py 2006, n° 1149) ; Monnaie 2 : 0,66 g, 11 mm, Lattes, inventaire : 690 (PY 2006, n° 1150) ; Monnaie 3 : 0,46 g, coll. privée (B.-du-Rh.) ; Monnaie 4 : 0,39 g, 9 mm, coll. privée (France), sans origine connue.

¹³ 0,53 g, coll. privée (B.-du-Rh.).

¹⁴ FEUGÈRE, PY 2011, p. 98-100 (Dicomon).

¹⁵ 9,66 g, CGB, internet auction, juillet 2020, réf : 600395.

¹⁶ BARRANDON, PICARD 2007, p. 67.

¹⁷ GENTRIC 1987, p. 390, Fig. 1.

Côté métrologie, la masse pondérale des monnaies de ce groupe 1 se révèle supérieure à celle des groupes qui suivront dont la moyenne générale constatée se situe aux alentours de 0,42 g¹⁸. Dans ce sens, on constate que la variété 3, groupe 1, présente une moyenne de 0,56 g qui se rapproche du poids théorique de 0,62 g¹⁹ et que nous insérons dans un essai de composition du premier système massaliète « complexe » en bronze (fig. 7)²⁰.

Concernant la contemporanéité de ces premiers TPB avec les grands bronzes massaliètes, un possible exemple nous est donné par la découverte, dans une fouille de sauvetage à Antibes, en 1986, de quatre monnaies issues de la même couche comprenant trois grands bronzes « au taureau » et d'un petit bronze de 0,74 g (10-9 mm), signalé comme présentant les mêmes caractéristiques²¹.

Enfin, plusieurs monnaies de ce groupe ont été découvertes à Lattes (Py 2006, p. 347-349). Voir, à ce sujet, les n° 1151 (0,53 g) et 1152 (0,55 g) (type PBM-98-2). Il se pourrait que les spécimens 1149 (0,74 g) et 1150 (0,66 g) (type PBM-98-1), également avec une grosse tête d'Apollon à gauche et un taureau avec la longue queue alignée au-dessus du dos, présentent plutôt un symbole que des lettres au-dessus de l'animal. Certains de ces très petits bronzes, le plus souvent très usés, bénéficient d'un contexte sûr du milieu du II^e s.

En tenant compte des dernières avancées, on peut considérer que les séries de bronze massaliètes débutent par la frappe, au cours de la première partie du III^e s. av. n. è. d'un chalque d'un peu plus de 5 g contemporain de la drachme « lourde » (Fig. 6.1 et 6.2)²². Ensuite, au cours de la première Guerre Punique, sera émis un grand bronze d'un peu plus de 15 g (trichalque) (GBM-13) (Fig. 6.3) suivi, à partir des années 210, par le premier ensemble « complexe » de bronzes formé de cinq modules alignés sur un grand bronze d'un peu plus de 10 g (dichalque) (GBM-14/15) (Fig. 7)²³ et, ensuite, d'environ 8 g (GBM-22). La frappe des grands bronzes s'achèvera vers la fin de la première partie du II^e s. av. n. è. avec les dernières séries à la tête d'Athéna / trépied (GBM-23/27). Les autres divisions seront plus ou moins maintenues jusqu'à la chute de la cité en 49 av. n. è.

Le chalque « initial »



¹⁸ Dicomon informatique (www.syslat.fr//SLC/DICOMON), série PBM-97.

¹⁹ Dans la variété 1, 4 spécimens dépassent le poids de 0,52 g et l'unique exemplaire de la variété 2 pèse 0,53 g. Il est utile de préciser que ces très petits modules en bronze présentent, pour la plupart, d'importantes traces d'usures et d'oxydations.

²⁰ Orienté ici sur le grand bronze « au taureau » d'une masse d'un peu plus de 10 g.

²¹ CIRON 1990, p. 911-912 (fouilles de sauvetage, 1986, nécropole St-Roch, Antibes).

²² Chalque MA : 6,06 g, 17-18,5 mm, BnF 2159 ; Chalque MAΣ : 4,65 g, 17,5 mm, coll. privée (France), obtenue sur le marché britannique en 2011 (trouvée dans le Sussex) ; Grand bronze (trichalque) MAΣΣΑΛΙΗΤΩΝ : 16,08 g, BnF, GAU-1491, Dicomon : GBM-13-6. Réf : CHEVILLON, 2025, p. 85-90 ; CHEVILLON 2025, <http://numisvaldesalm.be/>.

²³ Grand bronze : 9,93 g, BnF 1579 (GBM-14-3) ; Moyen bronze : 4,42 g, GAU-1619 ; Petit bronze « lourd » 2,01 g, MAU.815 ; Petit bronze : PBM-30-1_2 ; Très petit bronze : 0,62 g, MAU.955.

Le grand bronze d'environ 15 g



ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ

3

Fig. 6 (x1,5)

Le premier système massaliète « complexe » en bronze

Grand bronze



vers 10 g

Moyen bronze



vers 5 g

Petit bronze « lourd »



vers 2,5 g

Petit bronze



vers 1,25 g

Très petit bronze



vers 0,62 g

Fig. 7 (x1)

GROUPE 2 (variété 1) : les « très petits bronzes » de Massalia à la grosse tête d'Apollon à d. / taureau à d. avec symbole au-dessus (caducée) et ΜΑΣΣ(A) au-dessous.



Fig. 8 (x2)

GROUPE 2 (variété 2) : Les « très petits bronzes » de Massalia à la grosse tête d'Apollon à d. / taureau à d. avec légende ΜΑΣ au-dessus et ΣΑ au-dessous.



Fig. 9

Au sein du groupe 2, on détaille deux variétés qui conservent une grosse tête à droite, moins élaborée dans son rendu, avec, au revers, une première variété avec un caducée au-dessus du taureau et la légende ΜΑΣΣ(A) au-dessous (PBM-97-3) (Fig. 8)²⁴, alors que la variété 2 (Fig. 9) se distingue par la présence des lettres ΜΑΣ au-dessus du taureau, toujours sur une ligne de terre, et ΣΑ en-dessous. Cercle au pourtour sur le spécimen 9.1²⁵. Désormais la queue du taureau est traitée sous la forme d'une boucle ronde qui peut se prolonger vers le bas.

GROUPE 3 (variété 1) : les « très petits bronzes » de Marseille à la petite tête d'Apollon à g. / taureau à d. avec possibilité d'un symbole au-dessus et ΜΑΣΣΑ au-dessous.



Fig. 10

²⁴ Monnaie 1 : 0,43 g, coll. privée (B.-du-Rh.) ; Monnaie 2 : 0,48 g, 9 mm, coll. privée (France), (Dicomon 2 : PBM-97-3). Une liaison de coin de revers est constatable entre ces deux monnaies.

²⁵ Monnaie 1 : 0,31 g, 9,6-8,3 mm, coll. privée (Paris) ; Monnaie 2 : 0,54 g, 11 mm, Py 2006, 1142, p. 346, légende ΜΑΣ au-dessus et traces de lettres à l'exergue (type PBM-97-1).

De rares spécimens présentent une petite tête peu visible et mal gravée à gauche (Fig. 10)²⁶. Au revers, un taureau à droite, de meilleure facture, avec en-dessous de la ligne de terre la légende ΜΑΣΣΑ. Un grènetis au pourtour apparaît sur l'exemplaire (Fig. 10.2) sur lequel la présence d'un symbole (palme ?) est envisageable au-dessus de l'animal.



Fig. 11 (x2)

Un rapprochement avec les séries plus schématisées de petits bronzes émises avant 175, avec un symbole au-dessus du taureau, en l'occurrence ici une palme (Fig. 11)²⁷, permet de faire un lien avec ce groupe.

GROUPE 3 (variété 2) : les « très petits bronzes » de Marseille à la petite tête d'Apollon à d. / taureau à d. avec ΜΑΣΣΑ au-dessus et une palme au-dessous.



agrandissement (x3)

Fig. 12 (x2)

La variété 2 est représentée par un seul spécimen avec une petite tête d'Apollon à droite de bon style (Fig. 12)²⁸. Grènetis au pourtour. Au revers, un taureau à droite avec, au-dessus, la légende ΜΑΣΣΑ avec le dernier A qui se trouve décalé vers le bas. Sous la ligne de terre, une palme nettement visible sur l'agrandissement. Cercle plein au pourtour possible.

La queue, à partir de ce groupe, change de style. Elle est désormais traitée sous la forme d'une simple boucle arrondie qui dépasse au-dessus de la croupe de l'animal. Ou, comme ici, avec la même boucle à laquelle se rajoute le bout de la queue orienté vers le bas.

GROUPE 3 (variété 3) : les « très petits bronzes » de Marseille à la petite tête d'Apollon à g. / taureau à d. avec symbole au-dessus (palme ou rameau) et lettres au-dessous.

²⁶ Monnaie 1 : 0,38 g, 9,9-8,3 mm. Coll. privée (France). Monnaie 2 : 0,41 g 10-8,2 mm. Coll. privée (France).

²⁷ Dicomon = PBM-30-2 (Olbia 5432) (datation : 225/175).

²⁸ 0,36 g, 10,5- 9 mm, coll. privée. Origine : commune Pennes-Mirabeau (B.-du-Rh.)



Fig. 13 (x2)

La variété 3, qui se révèle également rare, présente à l'avvers, une tête laurée d'Apollon à gauche de taille limitée avec des mèches nettement plus réduites, entourée d'un grènetis bien marqué. Au revers, un taureau « sacrifié » à droite sur une ligne de terre avec la queue qui se limite désormais à une boucle, avec une palme au-dessus²⁹ et une lettre, probablement un M, en exergue. Le tout dans un cercle plein (Fig. 13)³⁰.

Ces petits modules (TPB) s'avèrent souvent frappés sur des flans plus ou moins rectangulaires et la marque d'un cisailage apparaît parfois (voir, pour exemple, les spécimens Fig. 2.1, Fig. 13.1 et Fig. 17.8).

GROUPE 3 (variété 4) : les « très petits bronzes » de Marseille à la petite tête d'Apollon à g. / taureau à d. avec symbole au-dessus (palme) et lettre M (ou Σ) devant l'animal et ΛΙΗΤ au-dessous.



Fig. 14 (x2)

Représentée par un unique exemplaire, la variété 4, très proche de la précédente, avec une petite tête d'Apollon à g. au style fruste et, au revers, un taureau à d. avec une palme au-dessus, s'en différencie seulement par la présence, devant l'animal, d'un M (ou d'un Σ) et, en exergue, les lettres ΛΙΗΤ (Fig. 14)³¹. Il est intéressant de constater, pour la première fois, ce type de positionnement des lettres avec une reprise partielle et tronquée de la version habituelle.

²⁹ Selon les auteurs ce symbole est qualifié de palme ou de rameau. Dans l'impossibilité de trancher sur ce sujet, au regard de la petitesse du motif et de son traitement qui varie selon les séries, nous avons priorisé, sans confirmation, la première version.

³⁰ Monnaie 1 : 0,80 g, 12 mm, coll. privée (Strasbourg) ; monnaie 2 : 0,28 g, 9 mm, coll. Bedel (Grenoble).

³¹ 0,41 g, 11,7-9,1 mm. Coll. privée (France).

Seule référence quant à l'utilisation d'autres lettres propres à l'ethnique de la cité : ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ pour un très petit bronze, on retrouve ce type de légende « longue » principalement sur les petits bronzes émis au cours du II^e s. av. n. è. (Fig. 15)³².



Fig. 15 (x2)

GROUPE 3 (variété 5) : les « très petits bronzes » de Marseille à la petite tête d'Apollon à d. / taureau à d. avec symbole au-dessus (palme) et diverses lettres au-dessous.



Fig. 16 (x2)

La variété 5, du groupe 3, (Fig. 16)³³ (PBM97-2)³⁴ se distingue principalement de la précédente par un retournement de la tête d'Apollon vers la droite. Les mèches dans le cou se révèlent également moins nombreuses et moins longues. Les motifs sont entourés, au droit, d'un grènetis et au revers d'un cercle plein. Présence systématique d'une palme au-dessus du taureau. En exergue, les lettres et leur nombre sont variés (Fig. 16.2) mais un ΜΑΣ semble possible (Fig. 16.1, 16.3 et 16.4). La différence de style avec les gravures du groupe 1 s'avère bien marquée. A noter, la présence d'une liaison de coin de revers entre les exemplaires 16.3, 16.4 et 16.5 et une possible d'avvers entre les spécimens 16.4 et 16.5.

³² FEUGÈRE, PY 2011, p. 124 (Dicomon). Série PBM-40-9 (ce spécimen) (datation 150/100).

³³ Monnaie 1 : 0,35 g, MAUREL 2016, n° 1036, p. 218 ; Monnaie 2 : 0,29 g, MAUREL 2016, n° 1035, p. 218 ; Monnaie 3 : 0,32 g, 9,7-8,9 mm, Gentric, Vigie, Richard Ralite 2017, n° 990, p. 71 et 115 ; Monnaie 4 : 0,43 g, 10 mm, Coll. J.-C. Bedel (Grenoble) ; Monnaie 5 : 0,45 g, BnF 1968 (GAU-1989), Dicomon = PBM-97-2.

³⁴ FEUGÈRE, PY 2011, p. 145 (Dicomon).

GROUPE 3 (variété 6) : les « très petits bronzes » de Marseille à la petite tête d'Apollon à d. / taureau à d. avec MAΣ ou MA au-dessus et, parfois, quelques lettres au-dessous.



Fig. 17 (x2)

La variété 6 (PBM-97-1)³⁵, de loin la plus volumineuse, se caractérise par une petite tête laurée d'Apollon à droite entourée par un grènetis relativement épais. Sur le revers, un taureau à droite, sur une ligne de terre, avec la légende MA ou MAΣ au-dessus avec, parfois, des lettres en

³⁵ FEUGÈRE, PY 2011, p. 145 (Dicomon).

exergue. La queue se termine par une boucle orientée vers le haut. Le tout dans un cercle plein (Fig. 17)³⁶, à l'exception de l'exemplaire 17.4 (grènetis). La présence d'un spécimen de cette variété au Baou-Roux, n° 413³⁷, confirme que cette variété a déjà commencé à être émise avant la destruction du site vers 124 av. J.-C.³⁸.

Groupe 3 (variété 7) : les « très petits bronzes » de Marseille à la petite tête d'Apollon à g. / taureau à d. avec MAΣ, MA ou M au-dessus.



Fig. 18 (x2)

La variété 7 (PBM-98-1) se différencie de la variété précédente seulement par le retournement de la petite tête laurée de la divinité vers la gauche (Fig. 18)³⁹. Le grènetis au pourtour du motif d'avvers est confirmé. Au revers, un cercle plein sur certains spécimens (Fig. 18.1 et 18.2). À noter un retour stylistique au niveau de la queue qui se rallonge au-dessus de la croupe sur les exemplaires (Fig. 18.2, 18.3 et 18.4).

Un lien stylistique probant est à faire entre les variétés 6 (monnaie 1) et 7 (monnaie 2) de ce groupe 3 à la petite tête à droite et à gauche ainsi qu'avec le groupe 5 (monnaie 3) qui présentent les mêmes similitudes stylistiques. Ce rapprochement confirme qu'elles furent très probablement émises à la même époque (Fig. 19).

³⁶ Monnaie 1 : 0,57 g, 9 mm, coll. Bedel (Grenoble) ; Monnaie 2 : 0,46 g, 8,9-7,55 mm, La Cloche n° 975 (Gentric et al. 2017) (PBM-97-1_1) ; Monnaie 3 : 0,37 g, Maurel 2016, n° 1037, p. 218 ; Monnaie 4 : Dicomon : PBM-97-1 ; Monnaie 5 : 0,32 g, CGB bga_260459 ; Monnaie 6 : 0,18 g, 8,8-8,1, La Cloche, n° 1010 (Gentric et alii 2017) ; Monnaie 7 : 0,31 g, 10,8-8,2 mm, coll. privée (Vaucluse) ; Monnaie 8 : 1,11 g, 12,6-9,7 mm, La Cloche, n° 974 (Gentric et al. 2017) ; monnaie 9 : Carpentin 1863, p. 389-390, pl. XX, 11 ; Monnaie 10 : 0,22 8,25 10,5 mm, La Cloche, n° 976 (Gentric et al. 2017).

³⁷ FELISAT 1987, n° 413, p. 126 (0,33 g, 9,1-8 mm).

³⁸ FELISAT 1987, p. 129.

³⁹ Monnaie 1 : 0,27 g, 8 mm, Wikimoneda, n° 1043 (PBM-98-1_3) ; Monnaie 2 : 0,69 g, 11,8-9,8 mm, coll. privée (B.-du-Rh.) (le tout petit buste décentré à g. confirme l'appartenance de ce spécimen, doté d'une masse atypique, à ce groupe) ; Monnaie 3 : 0,32 g, 7 mm, coll. privée (France) ; Monnaie 4 : 0,33 g, 8,4 mm, coll. privée (France).



Fig. 19

Groupe 3 (variété 8) : les « très petits bronzes » de Marseille à la petite tête d'Apollon à g. / taureau à d.



Fig. 20

Cette variété 8, à la tête à g. avec de grandes mèches dans le cou, se singularise également par la présence d'une longue queue, plus ou moins parallèle au dos de l'animal (Fig. 20)⁴⁰. Les revers sont issus du même coin. Une possible légende en exergue. Le revers de la monnaie 2 semble présenter, sous l'animal, les traces d'un début d'éclatement du coin. Le retour stylistique au traitement « ancien » de la queue est ici purement occasionnel.

Groupe 3 (variété 9) : les « très petits bronzes » de Marseille à la petite tête d'Apollon à g. / taureau à g.



Fig. 21 (x2)

⁴⁰ Monnaie 1 : 0,24 g, 9,4-7,3 mm, Gentric et *al.* 2017, n° 998, 71-115 ; Monnaie 2 : 0,40 g, 9,7,9 mm, coll. privée (Gard).

La rare variété 9 n'est représentée que par deux exemplaires, de style fruste, de mêmes coins de droit et de revers (Fig. 21)⁴¹.

Cette variété est la seule du groupe à présenter les deux motifs d'avvers et de revers orientés vers la gauche. Le style de la tête, entourée d'un grènetis mal formé, est proche de celui du groupe précédent.

Groupe 4 : les « très petits bronzes » de Marseille à la grosse tête d'Apollon à d. / trépied avec légende ΜΑΣ / ΑΥ autour (Dicomon : PBM-99)



Fig. 22 (x2)

On détaille, à l'avvers de ce groupe 4 de très petits bronzes, une tête laurée d'Apollon à droite avec de longues mèches dans le cou. Grènetis au pourtour. Au revers, un trépied avec ΜΑΣ à droite puis Α et Υ à gauche (en lecture centrifuge). Cercle au pourtour (Fig. 22)⁴².

Malgré la petitesse des flans, les spécimens de ce groupe présentent au droit une tête d'Apollon à d. traitée dans un bon style. On y détaille une large chevelure avec un chignon à l'arrière et de longues mèches qui descendent dans la nuque. Les traits sont harmonieusement dessinés et l'ensemble est équilibré. À noter, sur ce groupe, que la taille du motif est de bonne proportion par rapport au flan. On retrouve ce type de gravure sur certaines séries très probablement datables du 3^e quart du II^e siècle av. n. è. (Fig. 23 A)⁴³ qui se caractérisent par un chignon volumineux, se réduisant sur les séries suivantes.

⁴¹ Monnaie 1 : 0,40 g, 9,8-9,1 mm, coll. privée (France) ; Monnaie 2 : 0,45 g 9,8-8,4 mm, coll. privée (France).

⁴² Monnaie 1 : 0,42 g, 10,2-9,9 mm, 2 mm, 10 h, inv. 382. Origine : oppidum de Barry (Bollène, Vaucluse) Gentric 1981, n° 93 p. 19 ; Chevillon 2018, p. 24 ; Le Brazidec, Chevillon 2022, p. 65-66, fig. 1). Monnaie 2 : 1,05 g, 9-10,5 mm, 2,5 mm, 2 h, flan irrégulier. Origine : La Brune d'Arles (Istres) (Le Brazidec, Chevillon 2022, p. 65-66, fig. 1). Cette monnaie a été trouvée en fouilles, en 1994, sur le site de La Brune d'Arles (commune d'Istres, Bouches-du-Rhône), interprété comme une auberge et daté du début du I^{er} siècle av. J.-C. À côté de la notice donnée dans la *CAG 13/5*, 2008, p. 840 (Rothè, Heijmans), le site n'a fait l'objet que de publications succinctes d'ensemble en 1997 et 2000 (Badan et al.). L'étude numismatique de La Brune d'Arles, confiée à G. Gentric, que nous remercions vivement pour les informations communiquées, est toujours en attente de publication et les monnaies n'ont pas pu être localisées dans leur dépôt archéologique, malgré nos demandes répétées afin d'obtenir une photo de meilleure qualité. Monnaie 3 : 0,18 g, 8 mm, coll. privée (B.-du-Rh.) (monnaie ébréchée).

⁴³ FEUGÈRE, PY 2011 : PBM-46-4, p. 126.



Fig. 23 (x2)

Au revers, le trépied également de bonne taille présente un chaudron non schématisé, en bon relief, surmonté par une large barre horizontale posée sur deux autres en position verticale qui délimite l'objet. Au milieu, les trois pieds inclinés sont soutenus par quelques barres transverses. Le motif apparaît en bon relief et les proportions sont respectées. Autour du trépied on trouve plusieurs lettres difficiles à interpréter compte tenu de la faible lisibilité. Sur la monnaie 2, il semble apparaître, à gauche du trépied, la lettre M, suivie par d'autres, en lecture centripète, qui laisseraient penser que la légende serait à lire de gauche à droite.

Groupe 5 : les « très petits bronzes » de Marseille à la petite tête d'Apollon à d. / trépied avec légende autour (Dicomon : PBM-100)



Fig. 24

On détaille, à l'avvers du groupe 5, une petite tête laurée d'Apollon à droite avec une longue mèche épaisse dans le cou. Grènetis au pourtour. Au revers, un trépied avec MAΣ à droite puis ou Λ et Y à gauche (en lecture centrifuge). Grènetis au pourtour (Fig. 24)⁴⁴. A noter que les deux variétés massaliètes des « très petits bronzes » « au trépied » présentent la même légende.

Concernant le trépied présent au revers de ce groupe, on peut noter, en prenant pour exemple la monnaie 1, qu'il reste proche, dans sa forme et ses éléments constitutifs, du trépied du grand bronze

⁴⁴ Monnaie 1 : 0,39 g, 9 mm. Origine : coll. J.-C. Bedel (Grenoble) ; Monnaie 2 : 0,52 g, 9,2-8,2 mm. Origine : Cabinet des Médailles de la BnF (Paris), BN 1967 (GAU-1988), trouvé à la Joliette (Marseille), (Chevillon 2018, p. 24). Monnaie 3 : 0,22 g (fragmentaire), 7-5,8 mm. Origine : Valence (Drôme), Lautagne, camp romain. Contexte : us 7428, fossé C. Datation : camp ancien (première moitié du I^{er} siècle av. J.-C.). Les fouilles du camp de Lautagne ont été réalisées par Mosaïques Archéologie en 2013 et 2014. Crédit photo : J.-F. Peiré, Drac Occitanie. Voir Kielb Zaaraoui et *al.* 2015.

de Massalia (GBM-23/27)⁴⁵ émis à la fin du III^e et au début du II^e siècle av. n. è. (Fig. 25)⁴⁶. On détaille, entre autres, sur ce spécimen, les larges pieds ouverts à l'identique vers l'extérieur avec une géométrie interne qui correspond bien à celle du prototype. Le chaudron à deux anses est également repris⁴⁷.



Fig. 25

Ce motif sera également copié sur une rare émission, d'après 121 av. n. è., de petits bronzes à la tête d'Apollon / trépied (Fig. 26)⁴⁸, référencée PBM-78A dans le Dicomon 2.



Fig. 26 (x2)

Ce rare petit bronze est à mettre en équivalence avec les petits bronzes « au taureau » de la série PBM-52-1 qui présentent la même lettre A sous le menton⁴⁹. Cette lettre est donnée pour un Δ (delta) dans cette série, mais la présence bien visible, sous la barre centrale, d'un prolongement de la jambe droite du spécimen en illustration du Dicomon⁵⁰ qui vient s'arrêter sur la ligne du grènetis, nous confirme qu'il s'agit bien d'un A (alpha).

Groupe 6 : les « très petits bronzes » de Marseille à la tête de Lacydon à g. / taureau à d. avec, parfois, un M au-dessus ou un MA à l'exergue.

Quelques spécimens viennent documenter un autre groupe de « très petits bronzes » au taureau à droite avec, à l'avant, une inattendue tête de Lacydon à gauche (PBM-98-1)⁵¹. À noter, au revers,

⁴⁵ FEUGÈRE, PY 2011, p. 105-109.

⁴⁶ 8,83, g, 23 mm, CGB, bga_238343.

⁴⁷ FEUGÈRE, PY 2011, p. 107.

⁴⁸ CHEVILLON 2017, p. 22-24. Ces petits bronzes (poids moyen 1,42 g) correspondent à la dernière réduction du petit bronze massaliète.

⁴⁹ FEUGÈRE, PY 2011, p. 134.

⁵⁰ 1,36 g, BnF 1666.

⁵¹ FEUGÈRE, PY 2011, p. 145 (Dicomon). Les spécimens 1 et 2 sont actuellement présents dans cette série. Un nouveau classement permettra de distinguer ces monnaies.

la présence d'un M bien visible au-dessus de l'animal sur le spécimen 27.1 et la légende MA sous la ligne de terre de la monnaie 27.6. La queue du taureau se développe longuement sur le dos du taureau en direction de la tête, à l'exception de celle de l'exemplaire 27.2 qui s'ouvre vers le haut. Une liaison de coin de droit entre les monnaies 2 et 4 semble avérée (Fig. 27)⁵².

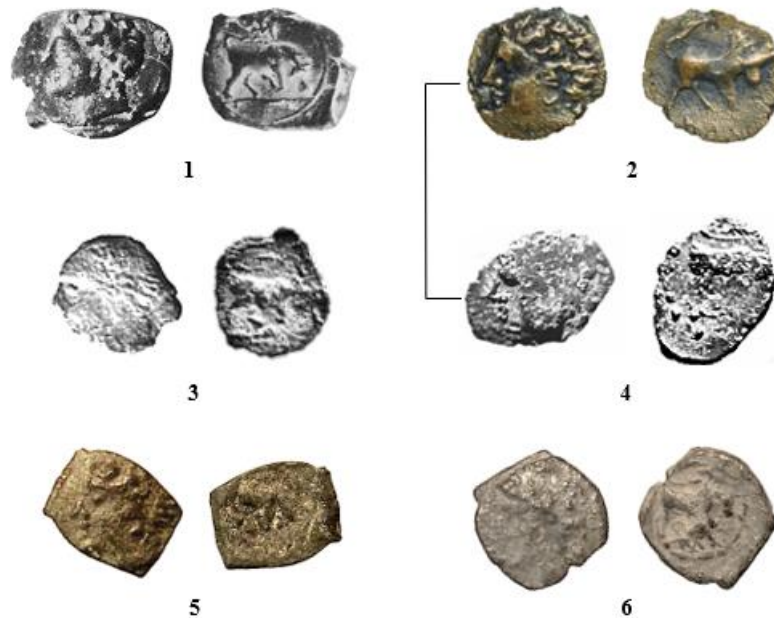


Fig. 27 (x2)

Les gravures de droit de ces monnaies trouvent leur équivalence parmi les oboles désormais bien étudiées des trésors d'Entremont⁵³.

La monnaie 1 (Fig. 28.A), à la petite tête avec un long buste et une mèche arrondie sur le front, est à mettre en relation avec le type 1 d'Entremont et plus particulièrement du type 1 – variété F qui se caractérise par le croisement des boucles à crochets et des boucles temporales⁵⁴.

La monnaie 2 (Fig. 28.B), au style plus relâché, avec une plus grosse tête est en équivalence avec les monnaies indéterminées du second groupe d'Entremont⁵⁵ dont le décentrage ne permet pas de voir la nuque mais qui sont à rattacher aux types 1 ou 2 (et variantes) d'Entremont. Il faut noter qu'après ces très importantes émissions de la fin du III^e et qui vont circuler tout au long du II^e s., on ne trouvera plus, sur les séries suivantes, que des motifs d'avvers de taille plus importante qui débordent du flan avec, au revers, des lettres plus grandes qui sortent également, le plus souvent, du flan.

⁵² Monnaie 1 : 0,49 g, 10,8-8,35 mm, La Cloche, n° 985 (Gentric et *al.* 2017) (Dicomon : PBM-98) (à l'avvers, des manques devant le visage sont seulement dues à une reprographie initiale déficiente ; Monnaie 2 : 0,28 g, BnF, 1984.1125 (GAU-11514), Dicomon : PBM-98-1_1. Monnaie 3 : 0,14 g, 7,75-6,8 mm, La Cloche, n° 986 (Gentric et *al.* 2017) ; Monnaie 4 : 0,24 g, 10,2-7,55 mm, La Cloche, n° 997 (Gentric et *al.* 2017) ; monnaie 5 : 0,48 g, 10-7,5 mm, coll. privée (B.-du-Rh.), origine : Bouc-Bel-Air (B.-du-Rh.) ; Monnaie 6 : 0,27 g, 9,9-9,7 mm, coll. privée (B.-du-Rh.), origine : Bouc-Bel-Air (B.-du-Rh.).

⁵³ GENTRIC 2021.

⁵⁴ GENTRIC 2021, p. 226, fig. 282.

⁵⁵ GENTRIC 2021, p. 258, fig. 323, n° 1657.

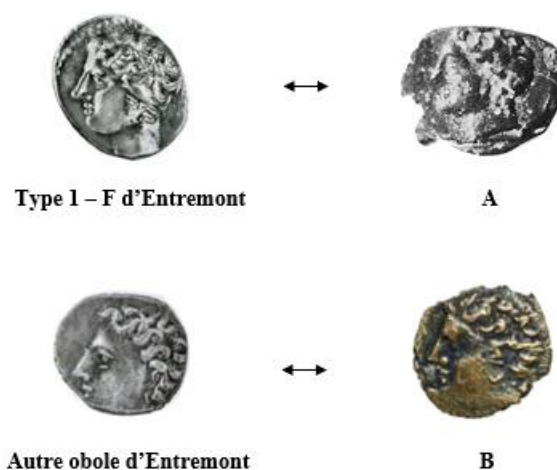


Fig. 28 (x2)

Avec une moyenne pondérale de 0,32 g, malgré la dégradation avancée des spécimens 27.3 et 27.4, ces six exemplaires s'intègrent sans difficultés dans la métrologie des très petits bronzes massaliètes émis à partir du milieu du II^e s. av. n. è. L'utilisation de motifs issus des séries d'argent constitue une spécificité très peu rencontrée au sein du monnayage de Massalia⁵⁶. Ces éléments confirment que ces « très petits bronzes » au taureau ont été frappés, au droit, par des coins d'oboles émises principalement à la fin du III^e s. / début du II^e et qui vont largement circuler au moins jusqu'à la création de la *Provincia* au début du dernier quart du II^e s. av. n. è.

Un petit nombre de monnaies, présentant les spécificités de l'obole de Marseille, se révèlent avoir été frappées sur des flans de bronze. Souvent identifiés comme des imitations en raison de leurs caractères particulièrement frustes, il faut cependant noter l'existence de liens typologiques étroits entre certains de ces exemplaires et les types bien identifiés « d'Entremont » (Fig. 29)⁵⁷.

- La monnaie 1 (Fig. 29.1), malgré un état d'usure important, présente une gravure qui se rapproche nettement de celle de l'obole type 1 – F d'Entremont. Sur le revers, on constate le systématique bouletage des lettres qui apparaît vers le milieu du III^e s. av. n. è.

- La monnaie 2 (Fig. 29.2), mieux conservée, avec la typique grande boucle en demi rond sur le front et très en avant, se rapproche parfaitement du prototype massaliète fourni par le type dit « des autres oboles d'Entremont ». Détail important, des traces d'argenture sont encore visibles sur le motif d'avvers de cet exemplaire (voir agrandissement).

Une contemporanéité entre les oboles présentées ici et le groupe 6 s'avère confirmée.

⁵⁶ On peut noter, dans ce cadre, l'existence de diverses oboles en bronze aux types habituels.

⁵⁷ Monnaie 1 : 0,40 g, 9 mm, CGB, bga_858998 ; Monnaie 2 : 0,53 g, 10 mm, CGB, bga_854896.

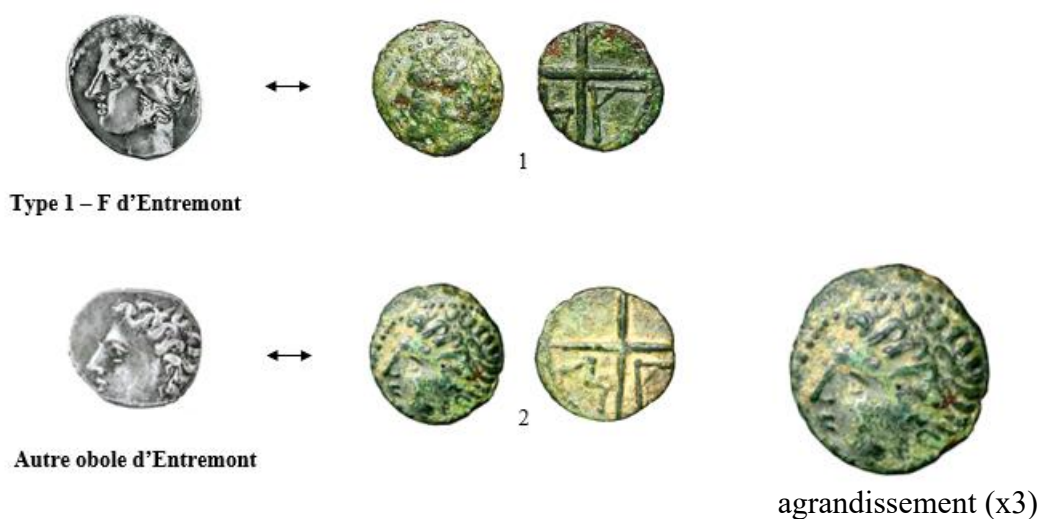


Fig. 29 (x2)

Confirmant l'attribution de ces petites monnaies à la production de la Marseille grecque, le classement typo-chronologique de ces très petits bronzes massaliètes « à la tête d'Apollon / taureau », « à la tête d'Apollon / trépied » ou « à la tête de Lacydon / taureau », qui ont longuement circulé dans le Midi méditerranéen, amène divers éléments aptes à favoriser leur approche en matière de datation (Fig. 30).

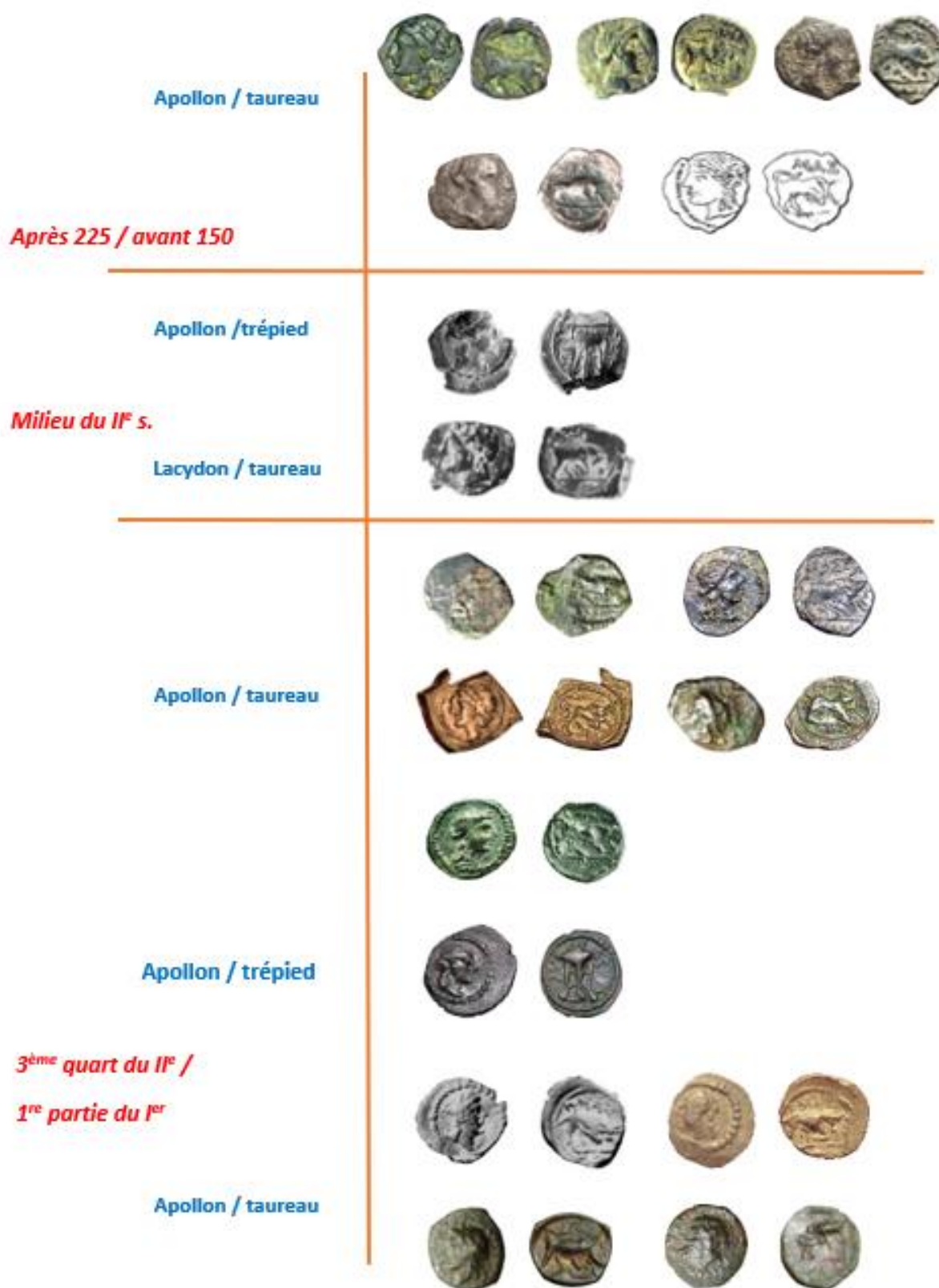


Fig. 30 : Essai de classement typo-chronologique des « très petits bronzes » massaliètes

On peut désormais considérer que les premiers très petits bronzes apparaissent lors de la création du premier système « complexe » de bronze aligné sur un grand bronze (dichalque) un peu

supérieur à 10 g (série GBM-14)⁵⁸, émis dans le dernier quart du III^e s. av. n. è (vers 225-210). Leur style parfaitement équivalent, parfois de belle qualité, l'utilisation des mêmes différents, au même endroit, ainsi que la position de la légende vont dans ce sens.

Il faut noter la présence fortement majoritaire de la palme (ou du rameau) au sein du groupe 1 puis, plus tard, du groupe 3 de cet ensemble. La permanence de ce symbole pourrait être interprétée au comme un signe distinctif de reconnaissance, au sein de l'atelier, concernant ces très petits modules.

Les « très petits bronzes massaliètes » qui forment les groupes 1 et 2 se composent de 5 variétés qui se caractérisent par la présence, au droit, d'une grosse tête d'Apollon à droite ou à gauche. Ils semblent être les seuls à circuler jusque vers les années 150 av. n. è. Un examen des spécimens issus des fouilles de L. Chabot sur le site de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau) permet de confirmer la présence de ces premiers très petits bronzes « au taureau » sur cet oppidum proche de Marseille (Fig. 31.1)⁵⁹. Il en va de même pour le site des Baou de Saint-Marcel, près de Marseille, dont le catalogue contient un spécimen de 0,61 g (Fig. 31.2)⁶⁰ ainsi que sur le site du Baou-Roux sur la commune de Bouc-Bel-Air (Fig. 31.3)⁶¹.

La grande taille de la tête ainsi que la présence des longues mèches dans la nuque et au moins une lettre à l'exergue valident leur appartenance à ce premier groupe de très petits bronzes. La circulation des *kollyboi* du groupe 1 dans la *chora* massaliète et dans sa périphérie est bien confirmée. Ces monnaies seront certainement mélangées, plus tard, avec les monnaies des groupes suivants. Leur ancienneté est confirmée par leur présence dans différents autres contextes archéologiques datant du milieu du II^e s.⁶²



Fig. 31 (x2)

C'est vers cette date qu'apparaissent les rares groupes 4 et 6 qui se distinguent par l'adoption, au revers du groupe 4, d'un trépied qui reprend un motif déjà utilisé à Massalia. Ce groupe « à la tête d'Apollon / trépied » a été dernièrement reclassé, dans le Dicomon 2, sous la référence PBM-99. Les exemplaires du groupe 4, qu'il faut rapprocher par leur style d'avvers des petits bronzes des séries PBM-46 et PBM-48 dont la valeur pondérale moyenne se situe aux alentours de 2 g⁶³, pourrait, par hypothèse, représenter des quarts de ces séries. Le groupe 6 va utiliser, pour son motif d'avvers, la tête de Lacydon que l'on trouve sur les oboles contemporaines des « types d'Entremont ». Son existence

⁵⁸ Dicomon 2011, p. 98-100.

⁵⁹ GENTRIC, VIGIÉ, RICHARD RALITE 2017, p. 71 et 115.

⁶⁰ GUICHARD, RAYSSIGUIER, CHABOT 1988, p. 91 (Fig. 15).

⁶¹ FELISAT 1987, n° 407, p. 126 (0,40 g, 8,5-8,1 mm) (nous proposons que la lettre M signalée comme étant en exergue pourrait se trouver, en changeant l'orientation de celui-ci, au-dessus de l'animal). La majorité des autres spécimens présentés dans ce travail semblent devoir s'insérer dans ce premier groupe (n° 405, 406, 408, 411 et 412). À noter que le n° 408 (0,39 g, 10,6-8,3 mm) est décrit par l'auteur avec à l'exergue les lettres MA (ZSA ?) et une palme au-dessus et grènetis autour.

⁶² PY 2006, 348-349.

⁶³ On peut considérer que ce module correspond à l'ancien petit bronze « lourd » dévalué. Le petit bronze « initial » ayant disparu (voir fig. 7).

confirme la variété des séries de très petits bronzes émises à partir de cette époque par l'atelier massaliète. Probablement au cours du 3^e quart du II^e s., naissent les variétés 1 à 4 du groupe 3 qui se singularisent, au droit, par l'adoption systématique d'une petite tête. L'émission des abondantes variétés 5 à 9 du groupe 3 suit rapidement. La présence de spécimens de ces variétés sur les sites du Baou-Roux délaissé après 123⁶⁴ et d'Entremont, détruit en 124, montre que leur frappe a débuté avant cette date. Enfin, leur importante présence sur le site de La Cloche, abandonné vers 80 av. n. è.⁶⁵, confirme qu'ils ont, au moins circulé, au cours de la première partie du I^{er} av. n. è. On peut penser que la frappe de certaines de ces variétés ait pu continuer au moins pendant le début du I^{er} s. av. n. è. Le groupe 5, avec une tête identique, est à lier dans le temps avec ces dernières variétés. Ces monnaies, avec un trépied au revers, figurent dans le Dicomon 2 sous la référence PBM-100.

En matière de métrologie et en tenant compte de l'usure importante et du faible état de conservation de la plupart des spécimens étudiés, on peut penser que le groupe 1, qui représente la moitié du petit bronze « léger » d'environ 1,25 g, ait eu un poids théorique aux alentours de 0,62 g. La moyenne pondérale des spécimens les plus aptes à rentrer dans ce calcul, pour les cinq variétés du groupe 1, s'établit à un peu plus de 0,53 g. Alors que, sur les mêmes critères, pour le groupe 2 et ses sept variétés, la moyenne se réduit à 0,38 g⁶⁶. Une valeur qui laisse penser à un allègement pondéral, au cours de la première partie du II^e s., basé désormais sur un très petit bronze aligné sur un poids théorique aux alentours de 0,45 g et qui pourrait équivaloir au quart du petit bronze contemporain.

Pour Feugère et Py⁶⁷, la masse moyenne des petits bronzes massaliètes au II^e s. se situe autour de 1,96 g et une érosion pondérale (dernière réduction) se constate à partir du début du I^{er} s. avec une moyenne constatée de 1,69 g (et un probable poids théorique aux alentours de 1,80 g).

L'existence de ces « très petits bronzes », aux côtés des divers petits, moyens et parfois grands bronzes de Massalia, confirme la volonté, pour la cité, de mettre à disposition un numéraire de très faible valeur dès la fin du III^e s. av. n. è. Les importantes traces d'usure des spécimens des groupes les plus anciens qui ont parfois générées des pertes de poids conséquentes montrent que ces piécettes, qualifiées parfois de *kollyboi*, ont certainement servi jusqu'à leur perte.

En tenant compte du nombre limité des liaisons de coins, on peut présumer un volume « initial » très important de spécimens frappés. Le classement typo-chronologique de ces séries montre qu'elles furent émises pendant au moins un siècle et demi et la diffusion de ces minuscules monnaies se révèle « large » puisque de nombreux très petits bronzes « au taureau » ont été signalés par M. Py, à Lattes et à Olbia de Provence⁶⁸. G. Gentric *et al.*, confirment également leur présence sur l'oppidum de Serre de Brienne à Brignon (Gard)⁶⁹. Les groupes « au trépied », rajoutent deux sites éloignés à cette liste : l'oppidum de Barry (Bollène, Vaucluse) et le camp romain du plateau de Lautagne (Valence, Drôme).

Avec leur valeur libératoire très limitée, l'existence de ces « très petits bronzes » va dans le sens d'une politique monétaire, au sein de l'hinterland massaliète et au-delà, apte à faciliter les échanges de tous les jours.

⁶⁴ FÉLISAT 1987, p. 126.

⁶⁵ PY 2021-2022, p. 415.

⁶⁶ PY 2006, p. 345 et 349. Il est intéressant de noter que l'auteur, sur une base de 101 spécimens pesés (tous types et états de conservation confondus) obtient une moyenne de 0,39 g.

⁶⁷ Dicomon 2011, p. 143.

⁶⁸ PY 2006, *Lattara 19*, volume 1, p. 344-349.

⁶⁹ GENTRIC *et al.*, 2016, p. 348.

Bibliographie :

BADAN O., BRUN J.-P. et CONGÈS G., Une auberge en Crau au I^{er} siècle avant J.-C. ?, dans *Crau, Alpilles, Camargue, Histoire et Archéologie, Actes du colloque des 18 et 19 novembre 1995*, réunis par Michel BAUDAT, publié par le Groupe archéologique arlésien en 1997, p. 45-49.

BADAN O., BRUN J.-P. et CONGÈS G., La Brune d'Arles, une auberge en Crau, dans CHAUSSERIE-LAPRÉE J. (dir.) *Le temps des Gaulois en Provence*, 2000, p. 180-181.

BARRANDON J.-N., PICARD O., *Monnaies de bronze de Marseille*, Cahiers Ernest-Babelon, 10, CNRS éditions, 2007, 164 p.

BRENTCHALOFF D., Obsoles, hémioholes de Marseille « au taureau », *BSFN*, 10-1, 2005, p. 182-186.

BRESSON A., Le change à Délos et la question du kollybos, *Bulletin de correspondance hellénique*, volume 138, 2014. p. 515-533.

CARPENTIN A., Monnaies gallo-grecques de Marseille et d'Antibes, *RN*, 8, 1863, p. 383-392.

CHABOT L., Contribution à l'histoire économique de Marseille au premier siècle avant notre ère. *Cahiers numismatiques*, 63, 1980, p. 18-28.

CHABOT L., Une monnaie massaliète possible, le kollybos. *Cahiers numismatiques*, 150, 2001, p. 5-21.

CHEVILLON J.-A., Marseille grecque : un nouveau groupe de petits bronzes au trépied, *Annales du Groupe Numismatique du Comtat et de Provence*, 2017, p. 22-24.

CHEVILLON J.-A., Le premier chalque de la Marseille grecque, *Proceedings of the XVI International Numismatic Congress*, 11-16.09.2022, Warsaw, Vol. 1 : Greek Numismatics, ed. by Jarosław Bodzek, Aleksander Bursche, and Anna Zapolska, WSA, 10, Turnhout, 2025, p. 85-90.

CHEVILLON J.-A., Le premier chalque de la Marseille grecque et ses implications, *Cercle numismatique du Val de Salm*, 2025, <http://numisvaldesalm.be/>.

CIRON H., Une divisionnaire du grand bronze de Massalia, *BSFN*, 1990-10-01, p. 911-914.

FELISAT J., Inventaire des monnaies trouvées sur l'oppidum du Baou-Roux (Bouches-du-Rhône) de 1907 à 1981, *RAN*, 1987, p. 99-141.

FEUGÈRE M., PY M., *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 avant notre ère)*, Éditions Monique Mergoïl et Bibliothèque nationale de France, 2011. 719 p.

GENTRIC G., *La circulation monétaire dans la basse vallée du Rhône (II^e-I^{er} siècles av. J.-C.)*, A.R.A.L.O., cahier n° 9, Caveirac, 1981.

GENTRIC G., Essai de typologie des petits bronzes massaliètes au taureau cornupète, *Mélanges offerts au docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, 1987, p. 389-400.

GENTRIC G., VIGIE B., RICHARD RALITE J.-C., Les monnaies de l'oppidum de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône, France), *Monnaies de sites et trésors de l'Antiquité aux Temps modernes, Volume II, Dossiers du CEN 4*, Bruxelles, 2017, p. 26-107.

GENTRIC G., RICHARD J.-Cl., GRANET I., SAUVAJOL J., SOUQ F., Notes de Numismatique Narbonnaise IX.343, Les monnaies de l'oppidum de Serre de Brienne à Brignon (Gard), *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 49, 2016, p. 341-365.

GUICHARD Ch., RAYSSIGUIER G., CHABOT L., La dernière période d'occupation de l'oppidum des Baou de Saint-Marcel à Marseille, Les céramiques d'importation et le monnayage, *Documents d'Archéologie Méridionale*, vol. 11, 1988, p. 71-96.

KIELB-ZAARAOUI M., ZAARAOUI Y., BUFFAT L., BROCHIER J.-L., GALIN W., *Camps de l'armée romaine et occupation diachronique sur le plateau de Lautagne (Valence, Drôme)*, rapport de fouilles, 2018.

KROLL J., The Athenian Agora XXVI, *The Greek Coins*, 1993, p. 25-26 et 37-38.

LAGOY (de) R., *Mélanges de numismatique, médailles inédites grecques, gauloises, romaines et du Moyen-Âge*, Aix-en-Provence, 1845.

LE BRAZIDEC M.-L., CHEVILLON J.-A., Marseille grecque : les très petits bronzes « au trépied », *Annales du GNCP*, 2022, p. 65-72.

MAUREL G., *Corpus des monnaies de Marseille, Provence, Languedoc oriental, Vallée du Rhône (525-20 av. J.-C.)*, Éditions Monnaies d'Antan, 2016.

PICARD O., La valeur des monnaies grecques en bronze, *RN*, tome 153, 1998, p. 7-18.

PY M., *Les monnaies pré-augustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale*, Lattara 19 (2 volumes), Édition de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, Lattes, 2006.

PY M., Histoire, numismatique et archéologie : le cas de l'oppidum de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône), *RAN*, 54-55, 2021-2022, p. 405-418.

ROTHÉ M.-P., HEIJMANS M., *Carte archéologique de la Gaule. Arles, Crau, Camargue, 13/5*, Paris, 2008.

TOD, M. N., Epigraphical Notes on Greek Coinage I: ΚΟΛΛΥΒΟΣ, *NC*, série 6.5, 1945, p. 108-116.

Article received: 08/05/2025

Article accepted: 22/09/2025